



Rapport d'activité 2025
& rapport d'orientation 2026

Assemblée Générale Ordinaire - 24 juin 2026

Sommaire

Mot du Président.....	4
Rapport d'activité 2025	5
Propos liminaires	6
L'essentiel de l'année 2025	9
Accompagnement Tout au Long de la Vie	10
Logement et Vie Sociale	20
Projet Parcours et Coopérations	28
Les chiffres clés de l'association en 2025	37
Quelques chiffres... ..	39
Les chiffres ATLV Enfance	40
Les chiffres ATLV Travail	41
Les chiffres LVS	42
Rapport d'orientation 2026.....	43
Remerciements	46
Glossaire	47



Mot du Président

Pierre Blanchard - Président

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Adapei-Aria de Vendée se tiendra le mercredi 24 juin à 17h15 à la Salle du Bourg-sous-la-Roche. Personnes accompagnées, parents et familles, salariés de l'association, financeurs et partenaires, vous y êtes attendus nombreux et vous serez les bienvenus !

Au cours de cette soirée, nous vous présenterons le bilan d'activités et le bilan financier 2025, ainsi que les orientations pour l'année à venir. Je vous invite à découvrir ces projets de rapport, rassemblés en 2 fascicules imprimés ou 2 fichiers numériques. Les membres adhérents auront déjà commencé à voter par voie électronique les résolutions afférentes à ces rapports.

Comme tous les deux ans, l'Assemblée Générale élira de nouveaux administrateurs, pour renouveler la moitié du Conseil d'Administration. Ce sera l'occasion de remercier celles et ceux qui quittent le Conseil, pour leur engagement bénévole depuis des années. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir le mieux possible les nouveaux membres.

Cette année sera celle d'un changement. Nous voulons que l'Assemblée Générale soit un moment de fête et de rencontre, dans une ambiance familiale et chaleureuse grâce à la participation artistique de jeunes et d'adultes accompagnés par l'association.

Je vous souhaite une bonne lecture de ces rapports et je vous donne rendez-vous le mercredi 24 juin 2026 à l'Assemblée Générale pour ce temps fort et festif de notre Association.



Consulter le projet Associatif 2025 - 2029

Rapport d'activité 2025



Propos liminaires

Olivier Claudon - Directeur Général

L'année 2025 a vu la concrétisation de nombreux projets et a permis de renforcer significativement notre capacité d'action et d'investissement.

“Le CPOM 2026-2030 signé...”

Tout d'abord le Plan de Retour à l'Equilibre a été poursuivi et entre en phase de stabilisation avec près d'un an d'avance sur les projections initiales.

La déclinaison opérationnelle du projet associatif a également été engagée en parallèle des discussions sur le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de Vendée.

Après plus d'1 an de négociation, le CPOM 2026 - 2030 a bien été signé le 29 décembre et est donc entré en vigueur le 1er janvier 2026. Il nous appartient désormais collectivement de donner corps à ce contrat qui prévoit pas moins de 50 actions à déployer d'ici 2030.

Ces actions complètent et soutiennent d'ailleurs celles qui viennent en déclinaison du projet associatif.

Comme en 2024, nous avons poursuivi l'installation de nouveaux services avec le soutien de l'ARS et du Conseil Départemental :

- Création de 5 places au sein de la Maison Accueil Spécialisée de Mouilleron-le-Captif,
- Création de 17 places d'accueil spécialisé au sein du Centre d'Habitat de Pouzauges,
- Ouverture d'une UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) à l'école Françoise Dolto aux Herbiers de 7 places,
- Ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée pour des jeunes Polyhandicapés au collège Stéphane Piobetta à Aubigny-Les Clouzeaux,
- Démarrage de la mise en œuvre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) à Fontenay-le-Comte,
- Création d'un SAMSAH TSA (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) de 18 places,
- Ouverture de 3 places de foyer de vie aux Sables d'Olonne (au lieu de 6 places Foyer d'Hébergement et Foyer d'Hébergement de Semaine),
- Ouverture de 3 places de foyer de vie à Challans,

- Augmentation de capacité de notre service d'aide aux majeurs protégés,
- Inauguration de l'habitat inclusif de Fontenay-le-Comte,
- Installation d'un outil de réalité virtuelle au Foyer d'Accueil Médicalisé du Poiré-sur-Vie,

Si 2025 a été une année riche en concrétisation de projets, elle marque surtout la reprise d'une vraie dynamique dans notre volonté d'apporter des solutions adaptées au plus grand nombre.

À ce titre, le plan de transformation de l'offre validé par le Conseil d'Administration en avril 2025, a d'ores et déjà permis de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et notamment d'offrir des solutions en établissements pour adultes à des jeunes en aménagement Creton accompagnés au sein de nos (IME) Instituts Médicaux Educatif.

Nos bons résultats ont également permis de reprendre notre marche en avant en matière d'investissement :

- Regroupement des activités Unité d'Insertion Professionnelle sur le site ESAT Coty,
- FAM du Poiré-sur-Vie : installation du cube de réalité virtuelle,
- SAVS La Gaubretière/Les Herbiers : réimplantation dans le Centre d'Habitat des Herbiers,
- Reprises parking et/ou voiries au Centre d'Habitat de Montaigu et au FAM du Poiré-sur-Vie,
- Démarrage des travaux de mise aux normes incendie à Rives-du-Fougerais,
- Lancement de la réhabilitation et extension de l'ESAT aux Achards.

“Apporter des solutions adaptées...”

Nous avons pu également engager des travaux qui traduisent notre engagement en matière de protection de l'environnement :

- Changement des systèmes d'éclairages de la Maison d'Accueil Spécialisé de Mouilleron-le-Captif et des Centres d'Habitat de Chantonnay, Montaigu-Vendée et des Sables d'Olonne,
- Renouvellement des chaudières de l'ESAT Coty et du Centre d'Habitat de La Roche-sur-Yon.

ET 2026 ALORS !

Souvent nous nous disons que si l'année a été bien remplie, la prochaine sera calme. Cela ne sera pas le cas.

Tout d'abord, nous devons poursuivre la mise en œuvre de notre Plan de Retour à l'Equilibre qui doit nous permettre de maintenir notre marche en avant et de concrétiser le plan d'investissement.

Nous allons également poursuivre la transformation de notre offre :

- Installation des 17 places de d'accueil spécialisé à Pouzauges
- Ouverture du nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé à Saint Laurent-sur-Sèvre,

- Lancement du « SAFEP » (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce pour les jeunes enfants sourds de 0 à 3 ans et leurs parents) de 8 à 10 places
 - Installation au SESSAD de 20 places supplémentaires dédiées aux Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissage (TSLA),
 - Poursuite de la transformation de l'offre (basculement de places de FH et FHS vers des places de foyer de vie)
 - Préparation du passage en dispositif des établissements du pôle enfance (IME et SESSAD),
 - Création d'une section de 6 places pour jeunes artistes à l'IME de Challans,
 - Poursuite du déploiement des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) et des Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarité (EMAS),
 - Mise en œuvre de la stratégie de renforcement de nos ESAT et EA.
- Pour autant, c'est peut-être sur le plan des investissements que l'année va être la plus dense.
- Nous avons effectivement projeté un programme d'investissements inédit pour notre association à hauteur de 10 M€ pour la seule année 2026.
- Parmi les chantiers les plus importants et sans être exhaustif nous pouvons citer :**
- La réhabilitation et le rapprochement des 3 sites de l'ESAT des Achards
 - La réouverture de l'UV3 au Centre d'Habitat de Fontenay-le-Comte pour y installer 9 places de foyer de vie,
 - Le démarrage travaux de l'Habitat Inclusif à La Roche-sur-Yon
 - Le démarrage des travaux d'extension/ rénovation de l'IME de La Roche-sur-Yon,

- L'aménagement de l'IME de Challans pour permettre la création d'un dispositif pour jeunes artistes,
- L'achat du futur site Centre Habitat de Luçon.

Nous allons également lancer les études pour :

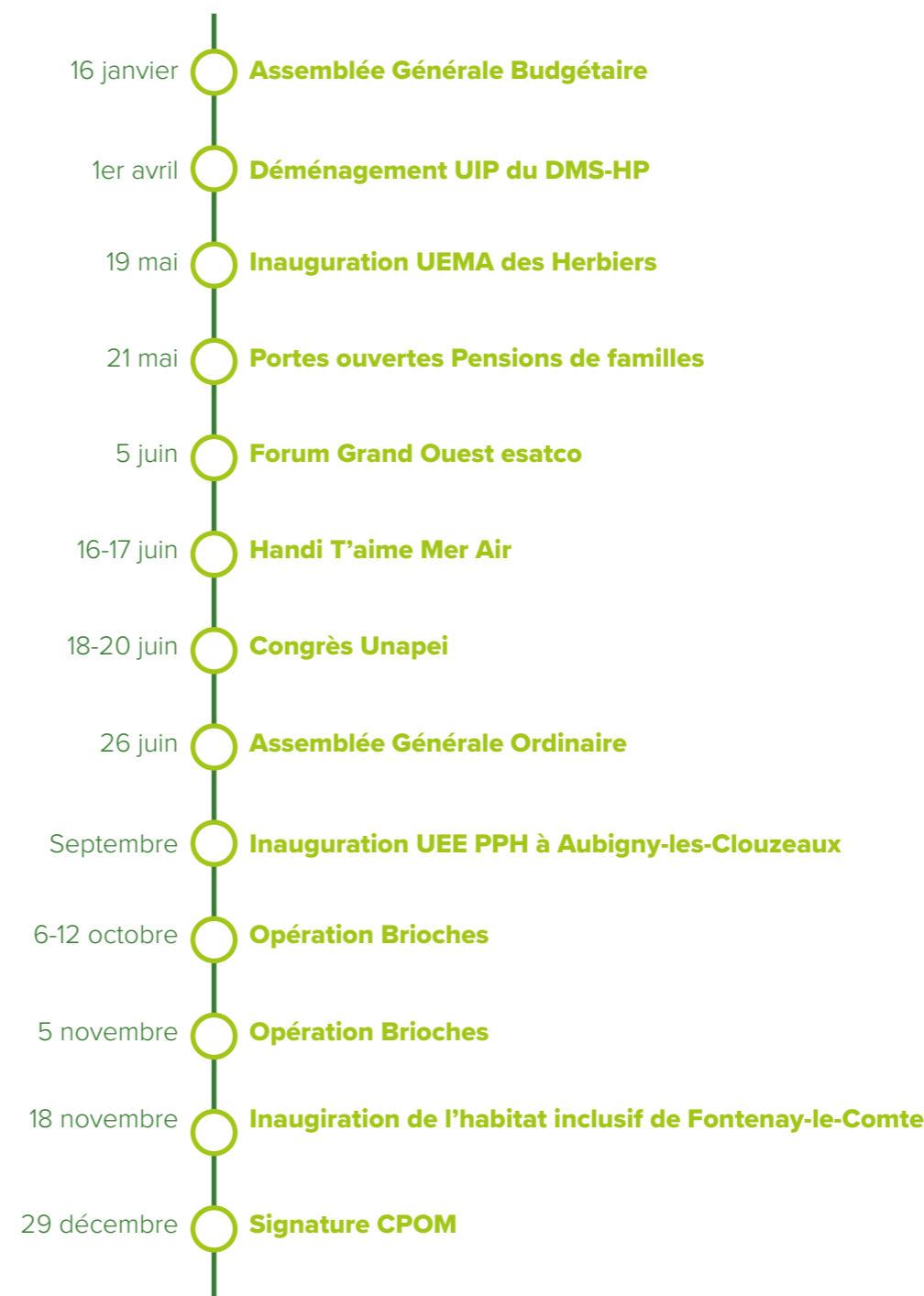
- Le rapprochement sur un site unique des 2 IME et du SESSAD de Fontenay-le-Comte,
- Le futur Centre d'Habitat de Luçon,
- La réfection globale du centre d'habitat de Pouzauges,
- L'extension du FAM du Poiré-sur-Vie,
- L'optimisation de Centre d'Habitat de La Roche-sur-Yon,
- L'extension du centre d'habitat de Chantonay.

Toutes ces actions, nous les engageons avec le soutien de l'ARS, du Conseil Départemental et de la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS) que je remercie et bien sûr en lien étroit avec les personnes que nous accompagnons et leurs familles.

Je voudrais d'ailleurs rappeler le rôle essentiel des aidants dans notre démarche de déploiement de nouvelles solutions mais surtout de transformation de l'offre et de mise à niveau de nos moyens immobiliers et matériels.

Je sais que tout cela peut être anxiogène. Nous nous efforçons de communiquer le plus en amont possible avec les équipes sur le terrain en soutien pour limiter les impacts et je voudrais ici remercier les personnes accompagnées et leurs familles pour leur compréhension ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'association pour leur engagement et leur constance.

L'essentiel de l'année 2025



Les projets présentés dans ce rapport d'activité ne présentent qu'un petit échantillon des nombreuses initiatives portées par les équipes et les établissements de l'association.



Accompagnement Tout au Long de la Vie

Cédric Carion - Directeur ATLV



Le périmètre Accompagnement Tout au Long de la Vie (ATLV) regroupe plusieurs pôles d'activités qui sont tous engagés dans une transformation de l'offre rendue nécessaire par l'évolution des politiques publiques en faveur des droits des personnes en situation de handicap, mais également soutenue par les personnes accompagnées et leurs proches.

“2025, une année de transition...”

QU'ENTEND ON PAR

« TRANSFORMATION DE L'OFFRE » ?

« L'ambition de la transformation est de garantir le droit des personnes en situation de handicap à agir librement sur leur vie tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé adapté à leurs souhaits et à leurs besoins. Dans ce contexte, les services médicosociaux doivent offrir des prestations d'accompagnement fondées sur un projet individuel et qui soient suffisamment modulaires et évolutives dans le temps pour s'adapter aux parcours des personnes, mais aussi être inscrits pleinement dans leur territoire pour contribuer hors de leurs murs à façonner des environnements capacitants favorables au pouvoir d'agir des individus. »

Rapport IGAS - comment transformer l'offre sociale et médicosociale pour mieux répondre aux attentes des personnes (2025)

Cette transformation de l'offre, pour réussir, doit être préparée et accompagnée avec toutes les parties prenantes : en premier lieu les personnes accompagnées, mais aussi les proches et les professionnels qui devront s'inscrire dans une évolution des pratiques professionnelles.

PÉRIMÈTRE APPRENTISSAGE, ENFANCE ET ADOLESCENCES

Attendus depuis plusieurs années, les dispositifs intégrés sont en phase de construction et devraient voir le jour de manière opérationnelle en janvier 2027.

De quoi s'agit-il ?

Ces dispositifs visent à dépasser les logiques actuelles d'établissements et de services cloisonnés et structurés par l'attribution de places (IME, SESSAD) pour proposer une offre coordonnée, souple et modulaire, centrée sur les besoins des enfants et de leurs familles.

Il s'agit de passer d'une logique de place à une logique de parcours évolutif au gré des besoins des enfants accompagnés.

Concrètement, cela se traduit par :

○ Le soutien de l'enfant et de sa famille dans l'expression des besoins et la négociation du « bouquet » de prestations

auprès des dispositifs intégrés, assurés par un coordinateur de parcours qui défend les intérêts des personnes accompagnées et ne travaille pas « au profit » de l'offre d'un établissement.

○ Une entrée unique dans le dispositif, qui doit lui apporter l'ensemble des réponses aux besoins exprimés (scolarisation, accueil de jour, temps plein, temps partiel, hébergement, activités sociales sportives inscrites dans le droit commun, répit...).

○ Une évaluation globale et évolutive des besoins, afin de réajuster l'accompagnement autant que de besoin sans refaire un nouveau dossier auprès de la MDPH.

Cette évolution implique tous les IME et SES-SAD de l'Association mais aussi toutes les structures et associations du territoire vendéen. En effet, il s'agit également de renforcer les coopérations au service du projet des enfants et de limiter autant que possible les temps de transports collectifs.

L'Agence Régionale de Santé, soutenue par le Centre de Ressources des Pays de Loire (CREAL) accompagnent tous les organismes gestionnaires dans cette transformation.

UNE OUVERTURE DE NOUVEAUX SERVICES

L'année 2025 a vu l'ouverture de nouveaux services et places destinés aux enfants du territoire grâce aux mesures nouvelles et pérennes issues de la Conférence Nationale du Handicap (CNH).

Le premier PAS (Pole d'Appui à la Scolarisation) de Vendée

Dans la continuité de cette logique de scolarisation inclusive, et en préfiguration de la mise en dispositifs intégrés, l'IME de Fontenay-le-Comte a ouvert le premier Pole d'Appui à la Scolarisation (PAS) en partenariat avec l'Education Nationale et le Collège Tiraqueau de Fontenay-le-Comte.

Les PAS sont des dispositifs installés dans les écoles et établissements scolaires pour aider tous les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, avec ou sans reconnaissance de handicap.

Ils offrent un soutien rapide, grâce à une coopération entre l'Éducation Nationale et les équipes de l'IME.

L'équipe du PAS est composée d'une enseignante et d'une éducatrice spécialisée. Elles interviennent sur sollicitation des équipes enseignantes sur toute la circonscription de Fontenay-le-Comte.

Après une ouverture à la rentrée de septembre le PAS a été sollicité pour 50 situations.

De nouvelles Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)

L'IME des Herbiers a ouvert une nouvelle Unité d'enseignement au sein de l'école de la Métairie. Après plusieurs semaines d'échanges avec l'Education Nationale et grâce au soutien de la Mairie des Herbiers, L'UEE a ouvert à la rentrée de septembre.

Elle accompagne 6 enfants qui partagent leurs temps d'accompagnement entre l'école et l'IME.

L'IME de La Roche-sur-Yon a pu également proposer aux enfants polyhandicapés scolarisés au sein de l'école élémentaire d'Aubigny-Les Clouzeaux de poursuivre leur parcours au collège Piobetta.

De nouvelles places de SESSAD

Les SESSAD ont de nombreuses listes d'attente, c'est pourquoi la CNH a également favorisé la création de 60 places en Vendée. L'Adapei-Aria de Vendée a sollicité le renfort de son SESSAD TSLA (Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages). Ce service ouvert en 2023 disposait de 10 places qui ont été très vite occupées. Au 31 décembre 2025 30 enfants étaient en liste d'attente. Nous avons pu disposer de 20 places supplémentaires qui garantissent une meilleure couverture du territoire.

PÉRIMÈTRE APPRENTISSAGE, TRAVAIL ET FORMATION

Le secteur Insertion Professionnelle a également vécu une année de transition durant laquelle deux projets structurants se sont engagés :

Vers une nouvelle organisation des ESAT

Les ESAT de l'association se sont structurés dans le temps indépendamment de logiques harmonisées, laissant ainsi une très grande place aux projets de territoires. Cette logique a atteint ses limites, à l'heure où les ESAT doivent aussi préparer la transformation de l'offre pour des dynamiques plus souples, individualisées et inclusives. Un audit a donc été réalisé permettant de mieux appréhender les fonctionnements locaux, identifier les processus qui fonctionnent et ceux qui, au contraire sont moins opérants. Tous les territoires ont été audités et de très nombreux professionnels ont participé aux différents groupes de travail.

Ce travail collectif a permis :

- D'appréhender collectivement les enjeux et leviers pour réussir les changements à venir.
- De mettre en perspective l'accompagnement des travailleurs et les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.
- De mettre au travail le rôle et les fonctions de chacun dans l'organisation afin que celle-ci soit au service des personnes accompagnées.

De nouvelles orientations associatives en matière d'insertion professionnelle

L'association a souhaité élaborer sa politique en matière d'insertion professionnelle lui permettant de se doter d'un cap structuré lui permettant à la fois de formaliser son engagement en faveur des politiques publiques tout en affirmant ses spécificités et engagements.

Un groupe de travail composé d'administrateurs et de directions d'établissement s'est réuni à plusieurs reprises pour analyser l'existant et proposer de nouvelles orientations au Conseil d'Administration.

Ce travail riche et participatif a permis d'entériner les ambitions de l'association pour ses établissements et services dédiés à l'insertion professionnelle. Parmi ces ambitions :

“L'association souhaite positionner l'ensemble de ses dispositifs d'insertion professionnelle au service de tous les publics accompagnés, quels que soient leurs souhaits, leurs capacités et compétences, dans une logique d'apprentissage et de développement des compétences.

Elle inscrit son action en subsidiarité du droit commun.

Elle fonde son action sur les principes d'autodétermination et d'expertise d'usage.

Elle affirme la recherche d'équilibres, concernant les profils accompagnés, les activités proposées, et les résultats économiques attendus pour financer les droits des personnes accompagnées, et les investissements nécessaires.

Elle souhaite pour cela s'appuyer sur des organisations performantes, agiles et lisibles au sein desquelles l'ensemble des moyens sont au service des personnes accompagnées.”

Ouverture d'une Unité d'Enseignement Externalisée à l'IME La Roche-sur-Yon pour élèves Polyhandicapés au collège Piobetta à Aubigny-les-Clouzeaux

En 2021, un projet d'Unité d'Enseignement Externalisée pour élèves Polyhandicapés à l'école Odette Roux avait pris racine à partir :

- de la direction donnée par le projet associatif de l'Adapei-Aria de Vendée en déclinaison de la loi pour l'école de la confiance et du soutien de l'éducation nationale,
- du cahier des charges pour les UEEP qui venait de sortir,
- du soutien de l'ARS
- de la volonté de plusieurs acteurs.

Ce premier projet avait également été impulsé par une famille de la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux. Cette commune a d'emblée adhéré au projet et a permis sa réalisation concrète dans les murs de l'école. La mairie renouvelle d'ailleurs quotidiennement son adhésion au projet.

Avec l'ensemble des acteurs, nous avons suivi l'évolution des jeunes élèves et regardé les impacts de ce projet en terme de :

- Évolution des compétences éducatives, scolaires
- Évolution des apprentissages
- Autodétermination
- Ouverture au droit commun, via les pratiques inclusives existantes
- Qualité de vie des enfants / parents



○ Qualité de vie des professionnels Et cette première expérience est totalement positive. C'est donc sur celle-ci que nous avons pris appui pour ce nouveau projet.

Si les acteurs originels restent les mêmes, de nouveaux acteurs viennent soutenir le projet de cette ouverture d'UEEP en collège. Ces nouveaux acteurs, ce sont d'abord les autres élèves de l'école devenus aujourd'hui collégiens, qui nous demandaient l'an passé à ce que les élèves de l'UEEP viennent avec eux au collège. Bien sûr, le niveau cognitif est très différent et chacun sait qu'il ne pourra pas suivre les cours avec l'autre. Mais la rencontre humaine est là et le lieu du collège est l'espace naturel pour se rencontrer entre jeunes du même âge.

Accès à la vidéo reportage de France 3



Ce sont ensuite les acteurs du Conseil Départemental qui nous permettent d'utiliser les magnifiques locaux du collège Piobetta, qui au-delà d'être beaux, sont accessibles à nos élèves.

Ce sont enfin les membres de la communauté éducative du collège qui sous la houlette du principal, Mr Dangremont, ont adhéré au projet et ont accueilli avec beaucoup de bienveillance les élèves.

Par l'ouverture de cette UEEP, nous répondons à l'élan d'un projet associatif, à l'évolution des politiques publiques, mais aussi à un pari d'éducation et de citoyenneté qui prend réellement forme sous nos yeux. Que des élèves polyhandicapés partagent bien les mêmes couloirs que les autres collégiens est un marqueur évident de l'évolution de la société. S'implanter au sein d'un collège va nous permettre de pousser plus loin le curseur de l'inclusion en venant compléter, et soutenir la démarche inclusive déjà engagée par le collège avec la présence notamment d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Parce que les enjeux de demain se préparent aujourd'hui, la présence de notre UEEP dans ce collège s'inscrit bien dans une dynamique d'hybridation progressive de nos compétences en matière d'accompagnement des élèves en situation de handicap.



L'IME est ravi de pouvoir contribuer à donner à nos élèves les mêmes chances et les mêmes droits que les autres élèves en concourant à leur épanouissement, leur équilibre, leur développement dans un environnement construit pour les apprentissages.

FORUM esatco Grand Ouest

Le jeudi 5 juin, le Forum esatco Grand Ouest s'est tenu aux Sables-d'Olonne, réunissant une large mobilisation du réseau. Près de 10 % des effectifs des 64 ESAT, répartis sur 8 départements, soit environ 5 000 travailleurs, étaient représentés lors de cette journée placée sous le signe du partage, des rencontres et de l'inclusion durable.

Plusieurs temps forts ont rythmé cette édition. Une table ronde consacrée au sport adapté a particulièrement marqué les esprits. À travers des témoignages sincères et inspirants, des travailleurs en situation de handicap ont partagé leurs parcours et leurs réussites, illustrant concrètement les bénéfices du sport en matière de confiance et d'épanouissement.

La représentation proposée par Le Cercle Karré a également constitué un moment fort de la journée. Avec justesse et sensibilité, elle a abordé la question de l'autodétermination, invitant chacun à porter un regard renouvelé sur la capacité à faire ses propres choix.

L'après-midi a permis à chaque département de valoriser ses filières métiers, ses savoir-faire et son engagement quotidien en faveur de l'inclusion professionnelle. Un temps concret,

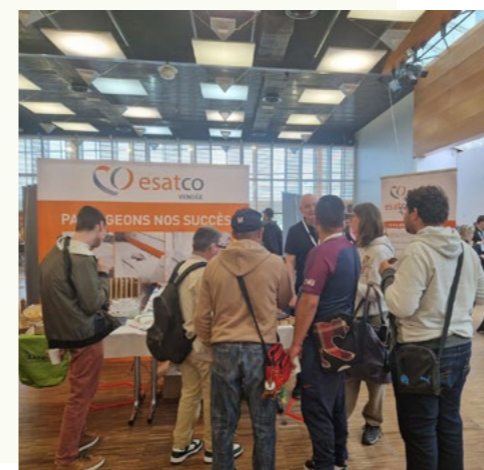
ancré dans les réalités de terrain, qui a mis en lumière la richesse et la diversité des activités proposées au sein des ESAT.

Cet événement a également été l'occasion de rassembler les différentes entités du réseau, aux côtés de :

- esatco Anjou
- esatco Atlantique
- esatco Charente-Maritime
- esatco Finistère
- Adapei-Nouvelles Côtes d'Armor
- esatco Poitou
- esatco Sarthe
- esatco Vendée avec la présence de Adapei-Aria de Vendée.



Accès à la vidéo du forum



Cette journée n'aurait pas été possible sans l'engagement des professionnels qui accompagnent les travailleurs au quotidien, ainsi que le soutien de nombreux partenaires. Parmi eux, Decathlon La Roche-sur-Yon, le Comité Vendée Volley-Ball, le Conseil Départemental, les Sapeurs-pompiers de la Vendée et Le Jardinier De La Plage, pour leur implication et leur accompagnement que nous remercions.

Un remerciement également aux partenaires ayant contribué à la richesse des animations et des temps conviviaux, parmi lesquels Mutuelle Intégrance, La Fournée Dorée et Atelier Mordus.

Au-delà des chiffres, cette journée a surtout mis en lumière l'essentiel : les travailleurs. Elle témoigne de la force du réseau esatco et de son engagement constant pour construire un environnement professionnel toujours plus inclusif.



La Formation de délégués d'ESAT

Les travailleurs d'ESAT ont un statut particulier : en effet, celui-ci ne relève pas du code du travail mais du code de l'action sociale et des familles. La volonté de rapprocher leurs droits de ceux des salariés du milieu ordinaire de travail s'est concrétisée récemment par le décret de décembre 2022 qui a, entre autres dispositions, arrêté l'obligation pour chaque ESAT d'organiser la mise en place des moyens nécessaires à l'exercice de la mission de délégué des travailleurs au sein de chaque ESAT.

“ J'ai beaucoup aimé cette formation... ”

Pour accompagner la mise en œuvre de cette fonction de délégué d'ESAT, l'Adapei-Aria de Vendée, en collaboration avec les autres associations gestionnaires d'ESAT de Vendée, a décidé de mettre en place une formation pour les délégués élus de chaque ESAT.

Les élections des délégués des travailleurs ont eu lieu en 2024, chaque ESAT disposant désormais d'un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Cette formation a été animée par Isabelle de Groot, intervenante spécialisée dans la création d'outils pédagogiques et adaptés, outils qui ont été mis à disposition de l'ensemble des délégués ESAT.

Les moyens qui doivent être mis à disposition des délégués : une ligne téléphonique, une adresse mail, la mise à disposition d'un bureau, une armoire fermée à clé.

Des permanences sont planifiées par les délégués sur les différents sites de leur ESAT afin de pouvoir entendre les difficultés des collègues qui souhaitent s'exprimer. Des fiches de transmission sont transmises à la direction afin que celles-ci puissent apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

Des réunions mensuelles avec les délégués d'ESAT et la direction sont également planifiées : les délégués font part des fiches de transmissions lorsqu'il y en a, des difficultés liées à l'exercice de leur mission, qu'elles soient liées à l'organisation, à la compréhension et l'appropriation de cette nouvelle mission par tous les usagers d'ESAT.

Le rôle du délégué des esat



Ainsi, une vingtaine de délégués, représentant les 4 associations gestionnaires d'ESAT de Vendée (AFDAIM, AREAMS, les 4 vents, Adapei-Aria de Vendée), ont participé à des sessions de formation en janvier 2025, qui ont eu lieu sur l'ESAT René Coty à La Roche-sur-Yon. Cette formation s'achèvera en octobre 2026.

Les délégués d'ESAT participent également à l'instance mixte, qui aborde les questions liées à la sécurité et la qualité de vie au travail.

Le rôle de délégué d'ESAT n'est pas simple : il faut à la fois s'efforcer de rester objectif et neutre de façon à ne pas mélanger ses problématiques personnelles avec celles de ses collègues ; il ne faut pas non plus surinvestir ce rôle et être en capacité de prendre du recul par rapport à des situations parfois conflictuelles et complexes.

Voici quelques témoignages de délégués d'ESAT qui ont participé à cette formation :

“ J'ai beaucoup aimé cette formation, surtout comprendre ce que nous pouvions faire ou ne pas faire.

Mais aussi que tout dépende de nos capacités à faire ce travail pour qu'il ne devienne pas oppressant physiquement et intellectuellement.

D'être un soutien pour nos collègues de l'ESAT en cas de conflit ou autre en accord bien sûr avec la direction.

De pouvoir prévenir un désaccord avec un éducateur ou une incompréhension avec ce qui est demandé.

Les jeux de rôles étaient supers car ça nous a permis de comprendre la bonne manière de réagir et ce qu'il fallait éviter pour ne pas envenimer une situation éventuellement tendue.”

“ Nous avons apprécié la formation, et appris notre rôle de délégué des travailleurs, notre mission est importante au sein de notre ESAT. Cela nous a apporté beaucoup de connaissances et d'enrichissement. “

Je suis élu délégué

Mes missions principales

En tant que délégué mon rôle est de :

- Faire attention au respect des droits et des devoirs des travailleurs ESAT
- Informer mes collègues de leurs droits et leurs devoirs
- Aider mes collègues à trouver des solutions à leurs problèmes individuels
- Représenter mes collègues auprès de la direction (par exemple défendre les droits d'un collègue ou l'accompagner en rendez-vous avec la direction en cas de conflit)
- Recueillir les questions et les réclamations individuelles des collègues et les remonter à la direction.





Logement et Vie Sociale

Alain Blanchard - Directeur LVS



UNE TRANSFORMATION DE L'OFFRE AU SERVICE DES PARCOURS DE VIE.

Le périmètre d'activités Logement Vie Sociale (LVS) regroupe l'ensemble des établissements et services dédiés à l'accompagnement d'adultes en situation de handicap et/ou de grande précarité sociale. Il couvre une large diversité de dispositifs, qu'ils soient médicalisés ou non, allant des MAS, FAM, du DMS HP, du SAMSAH TSA, de l'EMM aux Foyers de Vie, Foyers d'Hébergement, Services d'Accueil de Jour, Services d'Accompagnement à la Vie Sociale, en passant par les Résidences Autonomie, les Pensions de Famille, l'Habitat Inclusif et les dispositifs spécialisés tel le DAMPP...

“ Une transformation d'ampleur... ”

Dans le cadre d'une réflexion stratégique portée par les membres du Conseil d'Administration et partagée avec les partenaires et financeurs, ce périmètre a engagé une transformation d'ampleur, inscrite dans le schéma directeur du CPOM 2026-2030. Cette évolution vise à adapter l'offre aux besoins des publics tout en renforçant la continuité des parcours.

UNE ÉVOLUTION STRUCTURANTE DE L'OFFRE EN 2025 :

L'année 2025 constitue une étape déterminante dans cette dynamique, marquée par des évolutions concrètes et chiffrées.

Le redéploiement territorial des SAVS s'est traduit par la fermeture des dispositifs d'habitat regroupé et transitionnel, au profit d'un développement en antennes territoriales. Ces dernières sont désormais rattachées aux centres d'habitat afin de renforcer la logique de parcours et la proximité des accompagnements.

Parallèlement, l'offre d'hébergement en Foyer de Vie a connu une progression significative grâce à plusieurs transformations de places existantes :

- 3 places créées à Challans,
- 6 places supplémentaires aux Sables d'Olonne,
- 7 places à Fontenay-le-Comte,

soit un total de 16 places issues de redéploiements, complétées par d'autres ajustements permettant d'atteindre 18 places créées au total en Foyers de Vie.

Des solutions d'accueil temporaire ont également été développées dans l'ensemble des Foyers d'Hébergement et Foyers de Vie, facilitant notamment les transitions de jeunes adultes.

L'offre en Foyers d'Hébergement a été redéployée avec la création de 8 places à Chantonnay par transfert interne.

Sur le volet médico-social spécialisé, plusieurs avancées majeures sont à souligner :

- la création de 18 places de SAMSAH TSA au Poiré-sur-Vie,



Équipe du nouveau SAMSAH TSA

- l'ouverture de 17 places de MAS à Pouzauges,
- la création de 5 places supplémentaires à la MAS de Mouilleron-le-Captif (dont 3 en accueil permanent, 1 en accueil temporaire et 1 en accueil de jour).

Enfin, le dispositif de protection juridique des majeurs a connu une évolution notable avec 219 mesures supplémentaires, portant le total à 950 mesures.

EN RÉSUMÉ, DES RÉSULTATS CONCRETS ET MESURABLES :

Au global, l'année 2025 se caractérise par des résultats significatifs :

- 18 places créées en Foyers de Vie,
- 22 places créées en Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS),
- 18 places créées en SAMSAH TSA,
- +219 mesures de protection juridique.

Ces chiffres traduisent une montée en puissance de l'offre, rendue possible par des redéploiements internes et des financements nouveaux.

SÉCURISER ET FLUIDIFIER LES PARCOURS :

Au-delà de ces évolutions quantitatives, la transformation engagée poursuit un objectif central : renforcer la fluidité des parcours de vie. Il s'agit d'éviter les ruptures d'accompagnement, notamment aux moments charnières, et de proposer des réponses adaptées à chaque étape.

Cette dynamique repose sur une coopération étroite avec l'ensemble des acteurs du territoire, ainsi que sur l'implication des familles et des proches. Ensemble, ils contribuent à construire des parcours cohérents et personnalisés.

Le pôle « Logement Vie Sociale » affirme ainsi sa volonté de placer la personne accompagnée au cœur des dispositifs, en conjuguant adaptation de l'offre, coordination des acteurs et continuité des accompagnements.

Signature d'une convention entre le Centre d'Habitat d'Aizenay et l'antenne esatco Vendée pour l'intervention des travailleurs de l'équipe entretien des locaux.

Le Centre d'Habitat et l'ESAT ont officiellement signé une convention de partenariat visant à confier aux travailleurs en situation de handicap la prestation d'entretien des locaux. Cette collaboration s'inscrit dans une volonté commune de renforcer l'inclusion professionnelle, de valoriser les compétences de chacun et de proposer des services de qualité au cœur de notre organisation.

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ EN FAVEUR DE L'INCLUSION

À travers cette convention, le Centre d'Habitat réaffirme l'engagement de l'Adapei-Aria de Vendée en faveur du travail protégé et de l'intégration professionnelle des personnes accompagnées par l'ESAT. Les équipes ont souhaité formaliser une dynamique déjà présente sur le terrain, en reconnaissant le savoir-faire des travailleurs et la pertinence de leur contribution au fonctionnement quotidien des structures.

DES MISSIONS VALORISANTES ET STRUCTURANTES

Les travailleurs de l'antenne esatco Vendée d'Aizenay interviendront régulièrement pour assurer différentes missions d'entretien :

- nettoyage et désinfection des espaces communs,
- entretien des espaces collectifs et des logements individuels,
- participation à la qualité de vie au sein des locaux.

Soutenue par les équipes de direction et d'encadrement, ils pourront exercer leurs compétences dans un cadre sécurisé, avec un suivi attentif et bienveillant.

UNE QUALITÉ DE SERVICE RECONNUE

Ce partenariat garantit non seulement un niveau d'entretien conforme aux exigences du Centre d'Habitat, mais il permet également d'assurer une continuité de service grâce à une équipe formée et engagée. Les retours déjà observés sur les premières interventions témoignent d'un haut niveau de professionnalisme et d'implication des travailleurs.



VALORISER LES COMPÉTENCES, RENFORCER LES LIENS

Au-delà de l'aspect opérationnel, cette convention favorise les échanges entre établissements, crée du lien social et renforce le sentiment d'appartenance entre les différents acteurs de l'Adapei-Aria de Vendée. **Elle constitue un bel exemple de coopération interne, où chacun contribue à la qualité d'accueil et au bien-être des personnes accompagnées.**

PERSPECTIVES

Les travailleurs de l'ESAT souhaitent valoriser leur savoir-faire au sein d'entreprises ou d'établissements extérieurs. Ces immersions,

complétant les autres marchés déjà obtenus, permettront de sensibiliser et d'informer les entreprises sur la qualité du service Entretien des Locaux, tout en renforçant la reconnaissance professionnelle des travailleurs.

Elles contribueront également à développer leur inclusion au sein des organisations partenaires.

Pour le Centre d'Habitat, l'intégration de travailleurs dans l'équipe ASI existante constitue une véritable richesse. Cette démarche favorise la coopération, renforce la dynamique d'équipe et permet d'évaluer les perspectives d'évolution ou d'accompagnement à envisager pour la suite.

Dispositif d'Accompagnement des Mesures de Prévention et de Protection (DAMPP) : Quand l'expérience des personnes accompagnées fait évoluer les pratiques

Des groupes de parole ont vu le jour en février 2025. Un groupe test avait eu lieu en mars 2024 aux Herbiers et, devant l'intérêt des échanges, plusieurs professionnelles se sont mobilisées pour démultiplier cette initiative. Nous avons donc 6 groupes qui se sont réunis 3 fois en 2025 : en février, juin et octobre.

L'objectif de ces groupes est de :

- Favoriser la participation des usagers
- Identifier les points forts et les pistes d'amélioration de nos accompagnements
- Identifier les besoins et attentes des personnes protégées
- Poursuivre l'amélioration continue de la qualité du service
- Apporter des éléments factuels aux financeurs et aux juges
- Donner du sens à la mission des professionnels du service

Sur la première séance, nous avons demandé aux personnes accompagnées quels documents et informations elles souhaiteraient

avoir à disposition si une application numérique était mise à leur disposition. Nous allons pouvoir communiquer ces informations à notre prestataire informatique pour qu'il les intègre au développement d'un tel outil.

L'outil est aujourd'hui disponible et certains membres des groupes de parole ont pu le tester.

Ils ont ensuite participé à une réunion institutionnelle pour expliquer aux professionnels comment ça fonctionne.

Et ils ont également proposé d'accompagner les autres personnes suivies par le service dans la prise en main de cet outil.

Force est de constater que le groupe de parole est un outil d'échange mais aussi de valorisation des personnes.



Séjour en Bretagne: une expérience d'émancipation et de partage

Du 23 au 26 juin 2025, le Service d'Accueil de Jour (SAJ) du Centre d'Habitat de Montaigu-Vendée a accompagné 9 personnes à vivre un séjour exceptionnel en Bretagne, encadrés par 3 professionnelles du service.

“ Une étape importante dans le parcours. . . ”

Accueilli dans le confortable Grand Gîte Fontaine (un ensemble composé de deux maisons voisines), le groupe a pu profiter d'un cadre rassurant, convivial et adapté pour vivre pleinement cette parenthèse loin du quotidien.

UN PROJET PENSÉ AUTOUR DE L'EXPÉRIENCE ET DE LA DÉCOUVERTE

Ce séjour en Bretagne est né d'une volonté forte : Vivre une expérience nouvelle.

Il s'agissait de permettre aux personnes accompagnées de partir plusieurs jours dans un environnement sécurisé, tout en s'ouvrant à un autre cadre de vie que celui de leur quotidien ou de leur famille.

Plusieurs objectifs guidaient ce projet :

1- Favoriser la découverte et la confiance en soi

Pour certains participants, partir plusieurs jours hors du cadre familial constituait une première. Cette immersion a permis de travailler sur la confiance, l'autonomie et la capacité à se projeter ailleurs, dans un environnement bienveillant.



2- Vivre un temps d'émancipation personnelle

Le séjour avait également pour vocation de permettre à chacun de faire des choix pour soi, de vivre un rythme différent et de profiter d'un espace où les habitudes sont bousculées de manière positive. Les personnes ont pu s'impliquer dans les activités, participer à la vie collective et exprimer leurs envies.

3- Renforcer les liens et les interactions positives

Après un premier séjour déjà très apprécié, cette nouvelle expérience a renforcé les relations au sein du groupe. Pendant quatre jours,

professionnels et personnes accompagnées ont partagé le quotidien, créé des souvenirs communs et consolidé les interactions positives qui naissent en dehors du cadre institutionnel habituel.

Chacun a pu avancer à son rythme, dans un climat d'écoute et d'adaptation aux besoins individuels.

UN SÉJOUR RENDU POSSIBLE GRÂCE À UN ENGAGEMENT FIDÈLE

Ce projet a été financé en grande partie grâce au don fléché réalisé par un proche de la famille d'une personne accompagnée par le SAJ.

Chaque année, cette personne témoigne de sa générosité envers l'association permettant de concrétiser des projets tels que ce séjour, riche en sens et en bénéfices pour les personnes accompagnées, favorisant l'inclusion, l'autonomie et l'épanouissement de chacun.

UNE PARENTHÈSE BRETONNE QUI LAISSE DES TRACES POSITIVES

Au-delà des découvertes et des moments de détente, ce séjour a été une étape importante dans le parcours de plusieurs participants.

Il a en effet permis de :

- développer des compétences sociales,
- vivre des expériences nouvelles,
- consolider le sentiment d'appartenance à un groupe,
- gagner en autonomie,
- et identifier les envies de chacun pour de futurs projets.

Les retours des participants, tout comme ceux des professionnelles, témoignent d'un séjour réussi, riche en enseignements et en émotions positives.



Des talents révélés au cœur d'un marché d'été solidaire

Aux Sables d'Olonne, le Centre d'Habitat a pris des airs de petit village estival à l'occasion de son marché d'été.

“ *Un moment convivial avec les familles...* ”

Porté par les professionnels éducatifs, cet événement avait pour ambition de mettre en lumière les talents et la créativité des personnes accompagnées. Objets décoratifs, créations textiles, réalisations artistiques... autant de productions issues d'un travail mené tout au long de l'année 2024-2025, véritable fil conducteur des accompagnements proposés.



Au-delà de l'exposition, ce marché a été l'occasion de partager un moment convivial avec les familles, les proches et les partenaires du territoire, venus nombreux soutenir et encourager les participants.

L'événement, ponctué d'une pause gourmande, a également été marqué par le tirage au sort de la loterie organisée par le Foyer d'Hébergement, très attendue par tous. Les fonds récoltés permettront de financer une activité festive pour les personnes accompagnées, prolongeant ainsi l'esprit de partage de cette journée.

Une belle réussite collective, rendue possible grâce à l'implication des professionnels et au soutien des partenaires locaux, notamment la Ville des Sables d'Olonne.





Projets Parcours et Coopérations

Mathias Sionneau - Directeur PPC



L'année 2025 a été marquée par une intensification des activités du pôle.

Au fil de l'année, les équipes ont été mobilisées sur des registres variés : appui aux parcours, développement de nouvelles réponses, accompagnement des démarches d'amélioration continue, mais aussi contribution à la vie associative et aux dynamiques de développement de l'association.

“ *Une identité fondée sur la coopération . .* ”

Ces travaux, de natures différentes mais complémentaires, traduisent une évolution progressive du rôle du pôle, qui affirme plus nettement une **identité fondée sur la coopération**, qu'il s'agisse de soutenir les projets, d'accompagner les parcours ou de travailler avec les acteurs du territoire. Cela dans un objectif : Renforcer la capacité collective de l'association à agir de manière coordonnée au service des parcours, en affirmant un ADN associatif fondé sur la place des personnes accompagnées et de leurs familles.

Les éléments présentés ci-après viennent donc illustrer concrètement ces évolutions à travers les principales dynamiques qui ont marqué l'année.

UNE ÉVOLUTION PROGRESSIVE DANS NOTRE APPROCHE DE L'AMÉLIORATION CONTINUE

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, de nombreux travaux ont été engagés en 2025 sur des enjeux très concrets du quotidien avec un réel impact sur la qualité perçue et ressentie par les personnes et leurs proches :

- Sécurisation des soins
- Amélioration des circuits d'information
- Harmonisation des pratiques autour du Projet Personnalisé
- Ou encore renforcement de la logique de prévention des risques.



L'année 2025 a bien évidemment été aussi fortement marquée par les démarches d'évaluation dans le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé. Douze évaluations ont ainsi été conduites sur l'année, mobilisant fortement les équipes et permettant de porter un regard structuré sur les pratiques.

Les résultats obtenus, globalement situés à un niveau intermédiaire de maturité, mettent en évidence **des pratiques engagées et de qualité** mais encore en cours de formalisation, de structuration et de partage.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Ce travail sur l'année nous amène ainsi à faire évoluer progressivement notre approche de la qualité, en passant pas à pas d'une logique principalement normative à **une démarche plus intégrée aux pratiques, partagées avec les équipes, les personnes accompagnées et les familles, et directement au service des parcours des personnes accompagnées.**

UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES OFFRES

Dans le cadre des orientations portées notamment par la Conférence Nationale du Handicap (CNH), le Pôle a par ailleurs accompagné

l'installation de nouvelles offres, en lien avec les besoins identifiés sur les territoires et en appui des établissements et services (SAMSAH TSA, nouvelles places de MAS, etc).

Cette dynamique s'est également traduite par un soutien affirmé à l'innovation, à travers le développement et l'expérimentation de nouvelles modalités d'accompagnement. Plusieurs initiatives ont ainsi été engagées, notamment autour de l'utilisation de la réalité virtuelle pour faciliter l'accès aux soins, ou encore du déploiement de la communication alternative et améliorée (CAA), contribuant à renforcer les capacités d'expression et de participation des personnes accompagnées.

Ces travaux, encore en développement, participent à faire évoluer les réponses proposées, en recherchant des solutions complémentaires, adaptées et en prise avec les enjeux actuels du secteur.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Poursuivre cette dynamique en consolidant et en faisant évoluer en continu l'offre, tout en affirmant notre capacité à innover, afin de **mieux répondre à la diversité et à l'évolution des besoins des personnes accompagnées.**

DES PLATEFORMES QUI MONTENT EN CHARGE ET TROUVENT LEUR PLACE

En complément des pôles ATLV et LVS, plusieurs plateformes poursuivent leur développement en 2025, avec une montée en charge significative de leur activité.

Cette évolution se traduit notamment par :

- Une sollicitation croissante sur les actions d'aide aux aidants et de répit via CAP Répit, avec des moyens renforcés,
- Des interventions élargies aux autres OG du territoire pour l'Equipe d'Appui TND
- Une montée en charge significative de la PCO 7-12 ans avec un accent particulier mis sur le partenariat avec la médecine de ville.

L'année a également été marquée par une mobilisation croissante du pôle social, rarement mis en avant, mais constituant **un appui fort et concret pour les équipes et les familles** notamment lorsque les parcours se complexifient.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

La montée en charge de ces dispositifs pose **l'enjeu de construction d'une réponse territoriale graduée, articulé** entre les acteurs du médico-social, du sanitaire et du Droit Commun, afin d'apporter des réponses adaptées, et renforcer l'efficacité de l'offre territoriale.

DES PRATIQUES DE COOPÉRATIONS ET PARTENARIATS QUI SE RENFORCENT ET SE DÉVELOPPENT

En continuité de cet enjeu d'efficacité territoriale, nos coopérations internes et externes se développent progressivement, souvent à partir des situations concrètes rencontrées par les équipes.

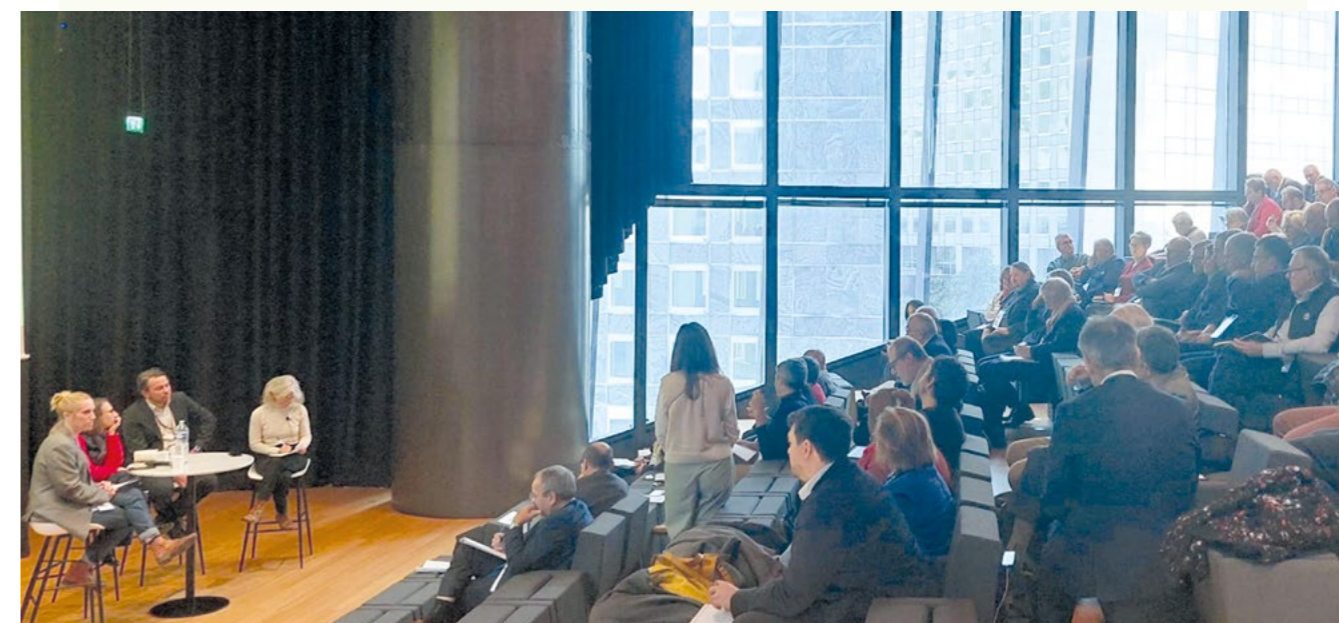
Cette dynamique traduit une évolution plus large de l'association, qui s'inscrit davantage dans son écosystème, avec une volonté à la fois d'impulser certaines dynamiques et de construire des réponses en partenariat, au plus près des acteurs du territoire.

Qu'il s'agisse de liens entre établissements, de partenariats territoriaux (offres co-portées, coopérations avec le secteur personnes âgées, avec l'EPSM Mazurelle) ou de travail avec les acteurs du droit commun (CPTS, Éducation nationale, CPAM...), ces coopérations permettent **d'élargir les possibilités de réponse, de mieux articuler les interventions et d'enrichir les accompagnements proposés.**

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Au regard des dynamiques engagées, l'enjeu pour les années à venir ne réside donc plus uniquement dans le développement des coopérations, mais dans leur structuration et leur pilotage. Cela suppose de clarifier les rôles respectifs des acteurs, de renforcer les espaces de coordination à l'échelle des territoires et de se doter d'outils de suivi permettant d'objectiver les effets des coopérations sur les parcours.

Dans ce cadre, **le pôle a vocation à affirmer une fonction de pilotage et d'animation, au service d'une meilleure articulation entre établissements, plateformes et partenaires du droit commun.** Cette évolution appelle également à poser des priorités, afin de concentrer les efforts sur les coopérations à plus forte valeur ajoutée pour les personnes accompagnées et leurs familles.



Une année marquée par le lancement de démarches structurantes quant à notre dimension associative et militante :

UNE DYNAMIQUE AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

L'année 2025 a également été marquée par une attention particulière portée à la dimension associative, bénévole et militante de l'Adapei-Aria de Vendée. Dans un contexte d'évolution des formes d'engagement, plusieurs travaux ont permis de réinterroger les modalités de participation des familles, des personnes accompagnées, des bénévoles et des professionnels à la vie de l'association.

Dans ce cadre, le pôle a joué un rôle de soutien à l'animation de la vie associative, notamment

à travers l'intervention de la chargée de mission. Cette dynamique s'est appuyée sur la participation, avec plusieurs administrateurs, au **Laboratoire de l'engagement de l'Unapei**, contribuant à nourrir la réflexion autour d'enjeux tels que le sens de l'engagement, la diversité des formes de participation ou encore le renouvellement des profils engagés.

Elle s'inscrit ainsi dans une volonté de renforcer le projet associatif et de soutenir une mobilisation plus large autour de la cause portée par l'association.

STRUCTURATION DE L'OFFRE PHILANTHROPIQUE ASSOCIATIVE

L'année 2025 a aussi marqué une étape importante avec l'engagement d'un travail de structuration d'une stratégie de développe-

les priorités associatives et les réalités du territoire.

Au-delà des outils, cette démarche traduit une volonté de doter l'association de nouvelles capacités d'action, pour accompagner ses

“ *Soutenir des projets structurants . . .* ”

ment des financements privés, au service d'une ambition claire : permettre à l'association de soutenir des projets structurants, innovants et à fort impact pour les personnes accompagnées, en complément des financements traditionnels.

Cette dynamique a conduit à clarifier et organiser l'offre philanthropique (mécénat, dons, sponsoring, libéralités...) et à mieux identifier les leviers de mobilisation, en cohérence avec

évolutions, soutenir les initiatives des établissements et renforcer sa capacité à innover au service des parcours.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, son appropriation par les équipes et sa capacité à **soutenir concrètement le développement de projets sur les territoires.**

Conclusion : une dynamique confortée par le CPOM, à structurer dans la durée

L'année 2025 témoigne d'une évolution progressive des pratiques et des réponses portées par le pôle.

La signature du CPOM vient aujourd'hui donner un cadre structurant à cette dynamique et outiller la culture associative du pilotage.

Dans ce contexte, le pôle a vocation à jouer un rôle d'appui, en accompagnant les équipes dans la structuration, le suivi et la lisibilité des actions engagées au service des personnes accompagnées en établissements et services.

Les évolutions engagées en 2025 constituent des premières étapes, appelées à être consolidées dans la durée, dans une dynamique à la fois progressive, partagée et tournée vers les besoins des personnes accompagnées.

La CAA : permettre à chacun de s'exprimer

À l'Adapei-Aria de Vendée, nous affirmons une conviction forte : **la communication est un droit fondamental.** En ce sens, la Communication Alternative et Améliorée (CAA), qui permet aux personnes sans langage oral, ou avec un langage limité, de **comprendre et s'exprimer autrement** via des **outils de basse, moyenne ou de haute technologie représente un enjeu majeur.** C'est pourquoi, depuis plusieurs années déjà, nos équipes expérimentent des outils, méthodes et se forment, pour soutenir la communication des personnes accompagnées.

“ *Donner une voix pour la première fois à des personnes qui n'en ont pas . . .* ”

Sandrine Morell

Néanmoins, en 2025, une étape clé a été franchie avec la création d'un poste de chargée de mission dédié.

Cette mission vise à mettre un coup d'accélérateur, à **structurer, harmoniser et soutenir le déploiement de la CAA**, en particulier auprès des personnes en situation de polyhandicap, à l'échelle du département.

À LA RENCONTRE DE SANDRINE – CHARGÉE DE MISSION CAA

“Je suis ergothérapeute depuis 27 ans, dont 12 à l'Adapei-Aria de Vendée. Très vite, j'ai compris que la communication devait être au cœur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ce qui m'a marquée lors des premiers essais sur la section Poly de l'IME des Herbiers où je travaillais c'est qu'il n'y a pas de prérequis : toute personne peut accéder à un outil de communication adapté, même avec des difficultés importantes.

Quand nous avons testé des outils de haute technologie, certains jeunes ont pu, pour la première fois, faire des choix, entrer en relation. Ce sont des moments extrêmement forts et émouvants pour tous : Personnes Accompagnées, Proches, Professionnels... Imaginez ce que représente le fait de donner une voix pour la première fois à des personnes qui n'en ont pas depuis des années...

“Aujourd'hui, en tant que chargée de mission, c'est donc plus motivée que jamais que je travaille à développer cette culture de la CAA auprès des équipes. C'est un projet essentiel, tant il permet réellement de changer des vies.”

L'AMBITION D'ALLER PLUS LOIN EN 2026

Pour 2026 nous souhaitons aller encore plus loin ! En effet, nous nous sommes positionnés sur un appel à manifestation d'intérêt de l'Agence Régionale de Santé avec comme objectif la création Centre Départemental d'Expertise et d'Information en CAA.

Ce centre aura pour vocation de :

- Proposer un accompagnement personnalisé à chaque personne selon ses besoins
- Permettre de tester des outils, y compris de haute technologie (tablettes, commande oculaire, etc.)
- Soutenir les professionnels et les familles
- Structurer un réseau territorial autour de la CAA

Ce projet s'inscrit pleinement dans nos valeurs d'**autodétermination**, de **triple expertise** et d'**innovation sociale**, en donnant à chacun les moyens d'exprimer ses choix et d'être pleinement acteur de sa vie.



Le Comité Associatif des Priorisations : un levier au service des parcours

Dans un contexte de transformation de l'offre médico-sociale, l'Adapei-Aria de Vendée continue de mener une politique associative d'admission fondée sur une logique de priorisation partagée à l'échelle de l'ensemble de ses établissements et services.

“ *La personne au coeur des décisions . .* ”

UNE ORGANISATION AU SERVICE DE L'ÉQUITÉ ET DE LA LISIBILITÉ DES PARCOURS

Le Comité Associatif des Priorisations (CAP), composé de professionnels et administrateurs, constitue aujourd'hui un outil central de pilotage des admissions. Il repose sur une ambition forte : **Disposer d'une vision globale des besoins, des ressources, pour garantir des décisions équitables, transparentes et objectivées.**

L'année 2025 témoigne de l'intensité de l'activité du comité :

- **35 commissions organisées**
- **65 établissements concernés** (44 adultes et 21 enfants)
- **459 situations priorisées** pour **309 admissions réalisées.**

UN ENJEU TOUJOURS MAJEUR : LA TENSION SUR LES LISTES D'ATTENTE

Malgré ces avancées, la pression reste forte avec **1 687 personnes qui sont aujourd'hui en liste d'attente au 1er février 2026.**

Ce chiffre rappelle la nécessité de poursuivre les efforts d'adaptation de l'offre et d'innovation dans les réponses proposées en lien avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental notamment.

DES PRIORITÉS AFFIRMÉES : SITUATIONS COMPLEXES ET TRANSITIONS

Le CAP joue un rôle déterminant dans la prise en compte des situations les plus sensibles notamment sur les offres Foyer de Vie – Foyer d'Accueil Médicalisé et Maison d'Accueil Spécialisé :

- **32 jeunes en situation dite « Creton » admis en 2025** (contre 25 en 2024), traduisant un effort accru pour accompagner les transitions vers le secteur adulte
- **15 admissions de situations « inadéquations »** : santé/vieillesse/relais famille/arrêt ESAT (contre 11 en 2024)

La régularisation de ces situations représente 70% de nos admissions en FV-FAM-MAS.

UNE INSTANCE STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR

Au fil du temps le Comité Associatif des Priorisations s'est affirmé comme un **outil de régulation** des admissions, un **levier d'équité** entre les personnes accompagnées, un **espace de réflexion collective** sur les réponses à construire et les évolutions de l'offre.

Le CAP incarne donc pleinement la volonté associative de mettre la personne et sa famille au cœur des décisions et devra continuer à évoluer en continu notamment en lien avec l'évolution de l'offre sur le secteur enfance.



Les chiffres clés de l'association en 2025

Quelques chiffres...



**+ 6000 personnes
accompagnées**



**1845 salariés
sur le département**



**50 établissements
et services**



523 adhérents



30 administrateurs



**102 implantations
géographiques sur la
Vendée**



**1400 personnes
accompagnées dans
leurs parcours d'accès
ou de maintien dans
l'emploi**

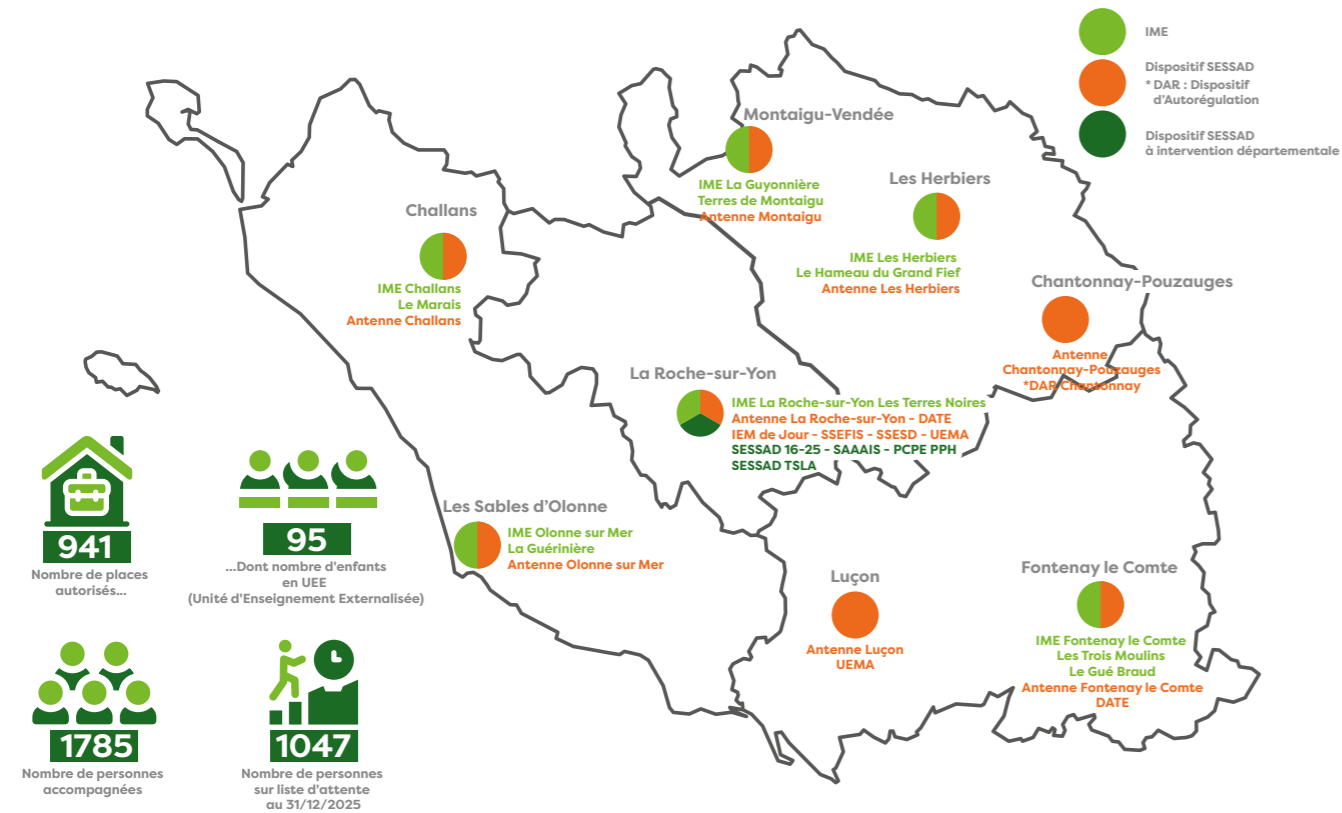


**900 adultes
bénéficiant d'une
protection juridique**



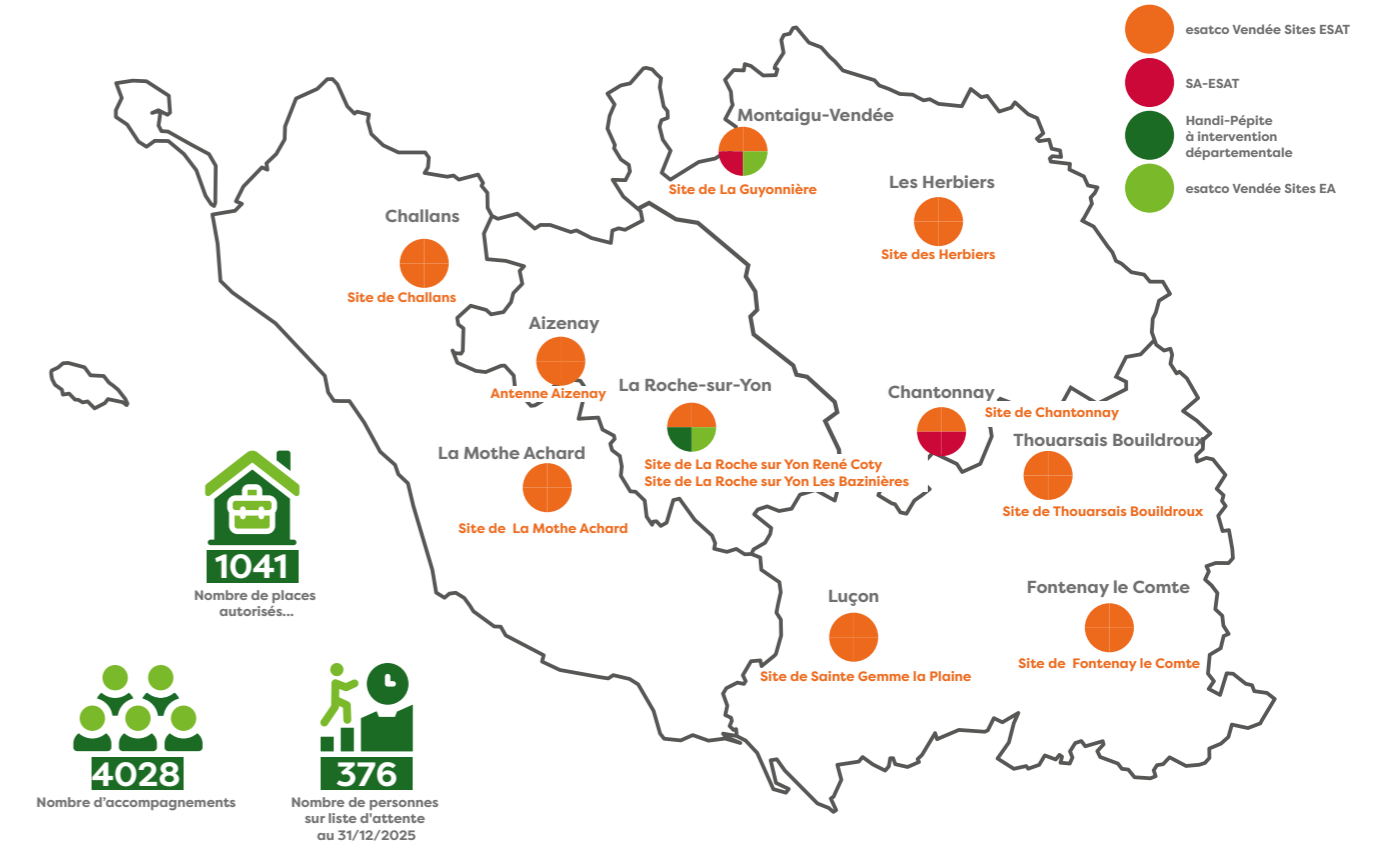
**3000 places
en établissements
et services**

Les chiffres ATLV Enfance ...



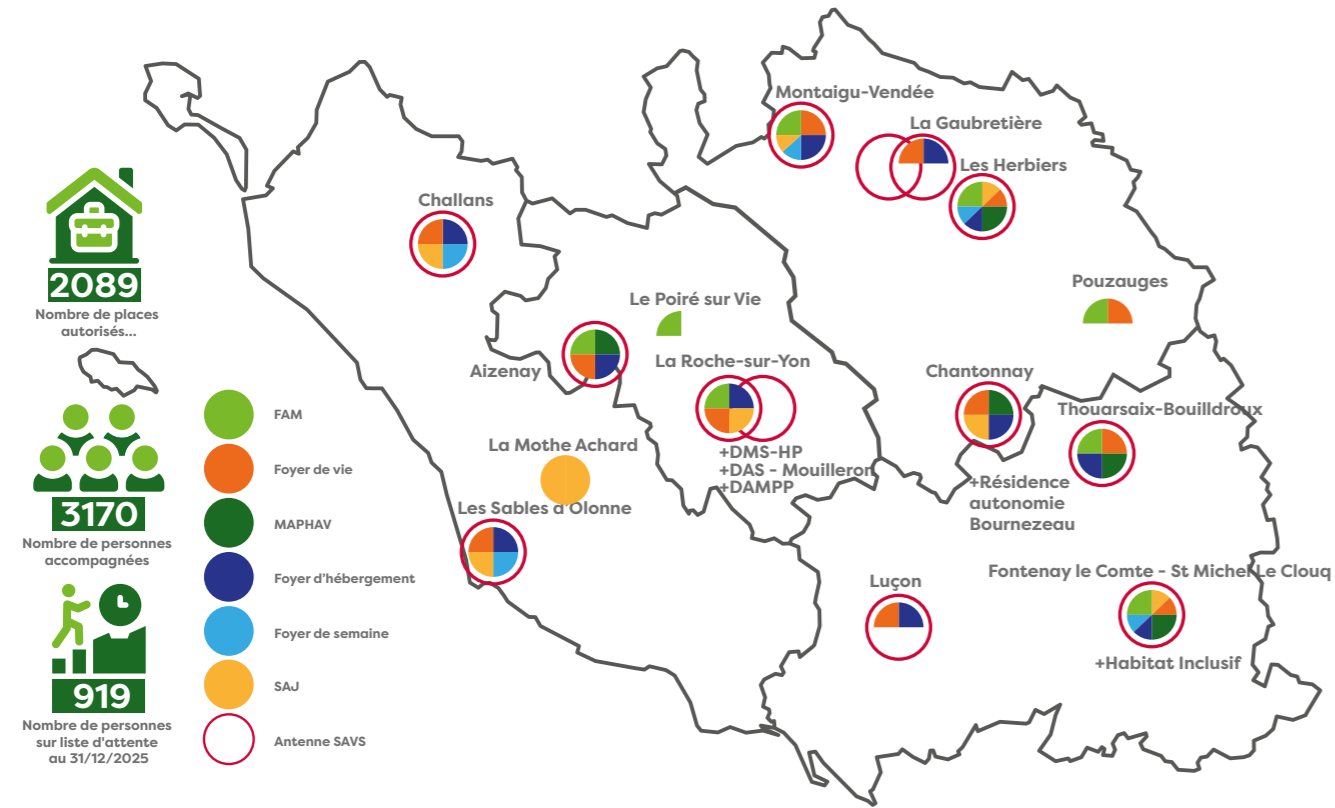
	Total IME	Total SESSAD
Nombre d'IME et dispositifs	6	21
Nombre de places autorisées	433	508
Dont Nombre d'enfants en UEE Unité d'Enseignement Externalisée	95	/
Nombre de personnes accompagnées	1165	620
Nombre de sorties	233	161
Nombre d'entrées	247	169
Nombre d'enfants en amendement Cretons au 31/12/2025	45	/
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2025	539	408

Les chiffres ATLV Travail ...



	ESAT	SA-ESAT	Handi-Pépité	Cap Emploi	EA
Nombre d'établissement et dispositifs	10	2	3	2	2
Nombre de places autorisées	899	14	128	/	/
Nombre de personnes accompagnées	986	27	136	2825	54
Nombre de personnes accompagnées en ETP	386	8	/	/	/
Nombre de sorties	67	8	26	/	/
Nombre d'entrées	68	9	44	/	/
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2025	354	0	22	/	/

Les chiffres LVS



Rapport d'orientation 2026

	Global	FAM-Foyers d'Accueil Médicalisés													
		DAS	DMS-HP	MAPHAV	EMM	Foyers de Vie	Foyers d'Hébergement	Foyers de semaine	SAJ - Sections d'Accueil de Jour	SAVS	Resid. Autonomie	Pensions de famille	Habitat inclusif	DAMPP	
Nombre de places autorisées	2089	93	61	131	12	20	223	169	50	102	199	14	68	14	933
Nombre de personnes accompagnées	3170	113	70	213	15	52	342	215	87	165	261	14	68	14	1541
Nombre de personnes accompagnées en ETP	1239	93	61	213	12	/	219	158	45	81	261	14	68	14	/
Nombre de sorties	292	4	4	77	3	25	20	30	7	10	104	0	6	2	/
Nombre d'entrées	234	4	4	70	3	40	20	19	6	11	47	0	8	2	/
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/2025	919	148	35	20	8	0	262	90	17	67	221	3	43	5	/

Rapport d'orientation AGO 2026

Pour 2026 et les prochaines années, l'Adapei-Aria de Vendée va poursuivre le chemin qu'elle a choisi de prendre. Le Projet Associatif 2025-2029, approuvé par l'Assemblée Générale en septembre 2024, et le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2026-2030, signé fin décembre 2025 avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil départemental de Vendée, permettent désormais à tous d'avoir une vision claire et partagée. Le retour à une meilleure situation financière et le rétablissement de la confiance de nos partenaires donnent à l'Association la possibilité d'agir. Nous pouvons investir et mener à bien des projets.

“ *Faire face à au moins 3 défis* ”

Sans nul doute, ce chemin est semé d'embûches, certaines prévisibles et d'autres que nous ne pouvons pas mesurer aujourd'hui. Nous aurons à faire face à au moins 3 défis.

LE PREMIER EST LA RÉUSSITE DE LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE.



Des changements importants auront lieu au cours des prochaines années. Il s'agit d'adapter au mieux l'offre de services aux besoins réels et aux attentes des personnes accompagnées par l'Association. Ils toucheront tous les établissements et services. Avec le Directeur Général et les directeurs, nous en avons parlé à chacune des 8 rencontres familles, en mars dernier. Le Projet associatif fournit 2 clés pour réussir les changements à venir.

Penser l'accompagnement en termes de parcours de vie, en préparant et en anticipant un éventuel changement d'étape, si ce changement correspond aux besoins et aux vœux de la personne.

Travailler toujours avec la méthode de la triple expertise : personne accompagnée - famille - professionnel. C'est la méthode la plus féconde, la plus sécurisée et la plus efficace pour réussir le parcours.

LE DEUXIÈME DÉFI CONCERNE LA QUALITÉ ET LA BIEN-TRAITANCE.



Nous voulons que les personnes soient accompagnées le mieux possible et qu'elles se sentent bien, partout où elles sont. Porter attention à la qualité, ce n'est pas seulement vérifier que les pratiques, les documents ou que les procédures soient conformes à la réglementation. C'est nécessaire, mais insuffisant. L'Adapei-Aria de Vendée veut renforcer le pilotage de la qualité perçue par les personnes accompagnées et les familles. Une commission Qualité vient d'être créée, associant des administrateurs et des professionnels. Cette commission a décidé de porter une attention particulière à la promotion de la bien-être. Un nouvel outil informatique est utilisé. Une chaîne qualité vient d'être lancée pour les cadres de direction et les correspondants Qualité présents dans tous les établissements. Tous ces moyens ont pour but de renforcer l'acculturation et l'attention de chacun à la qualité de l'accompagnement.

LE TROISIÈME DÉFI POUR L'ADAPEI-ARIA DE VENDÉE, C'EST LE RENFORCEMENT DE L'ENGAGEMENT.



Il s'agit d'assurer la pérennité de l'association. Nous croyons en l'Adapei-Aria de Vendée en tant qu'entreprise associative militante parentale. Nous sommes convaincus que ce modèle de gouvernance, vieux de 65 ans, continue à offrir les meilleures chances pour maintenir un accompagnement de qualité des personnes qui en ont besoin. Nous devons donc œuvrer à renforcer l'Association, avec des nouveaux adhérents, avec des personnes qui s'engagent, chacun selon son souhait, ses disponibilités et à sa mesure. L'Adapei-Aria de Vendée s'est impliquée résolument dans ce travail de renforcement de l'engagement, avec d'autres associations du réseau Unapei. Aujourd'hui même, des femmes et des hommes, parents ou familles, viennent d'être élus et ils vont rejoindre le Conseil. Un grand merci à toutes et tous les administrateurs, ceux qui arrivent, ceux qui partent et ceux qui restent. Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui, d'une façon ou d'une autre, donnent de leur temps et de leur énergie au service des personnes et de l'Association. Merci à tous les salariés de l'Adapei-Aria de Vendée pour leur compétence et pour leur engagement au quotidien auprès des personnes accompagnées. Merci enfin à tous nos financeurs et nos partenaires qui nous accompagnent et nous soutiennent.

L'année qui vient va sans doute nous réserver des surprises. Nous pouvons être confiants dans nos capacités à relever tous ces défis.

Remerciements

Merci aux administrateurs : pour leur implication dans le bon fonctionnement de l'association : Conseil d'Administration, Bureau, Commissions, Groupes de travail et auprès des établissements (Conseils de la Vie Sociale, auprès des directeurs).

Pierre Blanchard, Jean-Louis Blanchet, Nathalie Blaud, Denis Bossard, Félix Bossard, Philippe Brossard, Gérard Cador, Isabelle Chevrier, Nicolas Clasiot, Patrick Corlobé, Christine Dehaud, Philippe-Marie Durand, Hélène Fallotte, Alain Gabard, Patrick Gervier, Patrick Lafrance, Hélène Lossent, Sabine Massé, Claudie Menanteau, Marie-Odile Rambaud, David Renoncé, Jean Soyer et Thérèse Vendet, Gérard Accent, Maryline Daviet, Franck Grelaud, Nathalie Guillet, Anthony Lardy, Émilie Maubert, Jean-Marc MORNET.

Merci également à Luc Gateau, Président Unapei et membre invité au CA.

Merci aux bénévoles

Investis dans la vie associative, vous agissez pour des actions concrètes, des rendez-vous de solidarité, festifs, et de partenariat, auprès des établissements et services et des personnes accompagnées.

Vous apportez un plus qui contribue au bien-être des personnes !

Merci à nos partenaires

Conception : Atelier Intermedia du DMS-HP - juin 2026

Adapei-Aria de Vendée - 143, Rue de Beaupuy - Le plis St Lucien - 85000 Mouilleron-le-Captif

Crédits photos : Adapei-Aria de Vendée, freepik, shutterstock, pexel

Glossaire

AGEFIPH : Association nationale pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés

ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance

ARS : Agence Régionale de Santé

ATC : autorités de contrôle et de tarification

ATLV : Apprentissage tout au long de la Vie

CA : Conseil d'Administration

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CAP EMPLOI : Organisme de Placement Spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs

CD : Conseil Départemental

CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées

CH : Centre d'habitat

CHS : Centre hospitalier spécialisé (CHS Georges Mazurelle à La Roche-sur-Yon)

CMP : Centre Médico-Psychologique

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseil de la Vie Sociale

DAAME : Dispositif d'Appui et d'Accompagnement Médico- Educatif

DAMPP : Dispositif d'Accompagnement aux Mesures de Prévention et de Protection

DAS : Dispositif d'Accompagnement Spécialisé

DATAE : Dispositif d'Aide par le Travail et d'Accompagnement vers l'Emploi

DATE : Dispositif d'Accompagnement Transitoire et d'Evaluation

DATLV : Direction Apprentissage tout au long de la Vie

DDAVS : Dispositif Départemental d'Accompagnement à la Vie Sociale

DEC : Direction de l'Enseignement Catholique

DEETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DLVS : Direction Logement Vie Sociale

DMS-HP : Dispositif Muti-Services Handicap Psychique

EA : Entreprise Adaptée

EMM : Equipe Mobile de Médicalisation

EMCSS : Equipe mobile de coordination des soins et en santé

EN : Education Nationale

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS : Etablissements et services médico-sociaux

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FV : Foyer de Vie

FH : Foyer d'Hébergement

FS (FHS) : Foyer de Semaine/ Foyer d'Hébergement de Semaine

GCS : Groupement de Coopération Sanitaire

GTN : Groupe Technique National

HAD : Hospitalisation à Domicile

HANDI-PÉPITE : Plateforme d'évaluation Professionnelle et d'Inclusion vers le Travail et l'Entreprise

IME : Institut Medico Educatif

IEM : Institut d'Education Motrice

LAC : Logement Autonome Citoyen

LVS : Logement Vie Sociale

Maphav : Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Vieilles-santes

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MJPM : Mandataires judiciaires à la protection des majeurs

MR : Maison Relais

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

PACTE : Plateforme d'appui, de coordination territoriale et d'évaluation

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

RA : Résidence Accueil

SAAAIS : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à l'Intégration Scolaire (handicap visuel)

SABA : Service d'Accompagnement Budgétaire et Administratif (service du DAMPP)

SA-ESAT : Section Annexe d'ESAT

SAJ : Service Accueil de Jour

SAMP : Service d'Aide aux Majeurs Protégés (Service du DAMPP)

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SESSAD : Service d'éducation Spécialisée et de Soins A Domicile

SIPFP : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

SSESD : Service de Soins et d'éducation Spécialisée à Domicile (handicap moteur)

SSEFIS : Service de Soutien à l'éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (handicap auditif)

TND : Troubles du neurodéveloppement

TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme

UAT : Unité d'Accueil Temporaire

UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants avec Autisme

UHTT : Unité d'Hébergement Temporaire et Transitionnelle (du DMS-HP)

UIP : Unité d'évaluation d'initiation et d'Insertion Professionnelle (du DMS-HP)

UMSS : Unité Mobile de Soutiens Spécialisés (du DMS-HP)



Le plis Saint-Lucien

143, Rue de Beaupuy CS 30359

85009 Mouilleron-le-Captif Cedex 09

02 51 44 97 00

<https://www.adapei-aria.com>